

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Ecriture fiction	
Code	2CVci12	DCV303423F20
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 3	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module a pour but de guider les étudiant·e·s dans la fabrication par étapes d'un film de fiction (dialogué). Il doit leur permettre également de confronter leurs idées et d'échanger leurs expériences, et les sensibiliser à une grammaire cinématographique de base.
Contenu et formes d'enseignement	<p>Durant cet atelier, les étudiant·e·s élaborent un scénario et un découpage technique, se confrontent aux contraintes de l'écriture de dialogues, affinent leurs capacités d'observation et d'analyses de films de l'histoire du cinéma et de la télévision.</p> <p>Cet atelier aboutit à l'écriture d'un scénario a minima dialogué (d'un film court : moins de 10 minutes). Sur la forme, les étudiant·e·s sont libres de privilégier les intérieurs ou les extérieurs. A noter que les tournages ont lieu en hiver. Les étudiant·e·s doivent prendre en compte cette donnée : le froid, la lumière plus bleue de l'hiver, les rues désertes, la nature dépouillée, le climat plus hostile, etc. Le nombre d'acteurs/actrices est limité, devant inclure un·e membre de la famille de l'étudiant·e ainsi qu'un·e comédien·ne plus aguéri·e ayant davantage d'expérience du jeu. Le film doit inclure 1 plan séquence. Le sujet est : <i>Le lien</i> (fraternel, amical, aux autres, aux idées).</p> <p>Durée: 6 semaines.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les compétences des étudiant·e·s sont évaluées par un jury interne à l'école sur la base du scénario.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible durant le semestre par une refonte du scénario corrigeant les lacunes constatées, avant la mise en production des films.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
Enseignant·e	Léonor Serraille, scénariste et réalisatrice invitée

Responsable du module	Lionel Baier	
Descriptif validé le	14 octobre 2020	par Lionel Baier